

CHARTRE DES FAMILLES

Votre enfant est membre du groupe Scouts et Guides de France de Notre-Dame de Grâce de Passy. L'association des Scouts et Guides de France est un mouvement d'éducation catholique, ouvert à tous, membre du Scoutisme Français en accord avec les principes fondamentaux de l'Organisation Mondiale des Mouvements Scouts. Le scoutisme agit en complément de l'éducation des familles, de l'école ou des institutions religieuses ou sociales.

C'est un mouvement éducatif fondé sur le volontariat qui invite le jeune à prendre en main sa vie, à développer ses capacités physiques, intellectuelles, affectives, sociales et spirituelles, et à devenir un citoyen heureux, actif, utile, et artisan de paix.

Les activités sont animées par des chefs et cheftaines bénévoles (les Maîtrises) qui ont accepté de donner de leur temps pour se former et permettre à votre enfant de vivre le scoutisme en toute sécurité et en accord avec les principes fondamentaux de la pédagogie des Scouts et Guides de France.

La méthode scoutie comprend huit principes fondamentaux :

- La Promesse et la Loi scouties
- L'apprentissage par l'action
- La progression personnelle
- Le système des équipes
- Le soutien adulte
- Le cadre symbolique
- La nature
- L'engagement dans la communauté

En votre qualité de parents, il est important que vous validiez votre attachement aux valeurs scouties et à sa pédagogie. Cette charte a pour vocation de définir le rôle des parents au sein du mouvement.

Parent de scout, j'agis en partenariat avec les chefs et cheftaines

Inscrire son enfant aux Scouts et Guides de France constitue un engagement entre le Mouvement, les chefs, les parents et l'enfant. D'un côté, les chefs sont attentifs au développement des jeunes et à leur épanouissement au sein de leur unité. De l'autre, les parents soutiennent l'engagement de leur enfant et s'y intéressent. C'est une des conditions pour que l'enfant soit heureux d'être scoutie/guide et qu'il vienne avec plaisir aux différentes sorties.

Plus spécifiquement, voici ce à quoi je m'engage en tant que parent :

- Je veille à ce que le comportement de mon enfant soit compatible avec une activité en groupe, qu'il se comporte avec respect vis-à-vis de ses camarades et des chefs et cheftaines ;
- J'informe, en toute confidentialité, le responsable de l'unité de mon enfant de toute

information utile à connaître pour sa sécurité ou son développement (vaccination, allergie, difficultés particulières y compris psychologiques...);

- Je prends connaissance des grands principes de la pédagogie de l'unité de mon enfant et des projets en cours pour l'aider dans son cheminement ;
- Je soutiens mon enfant à la maison dans ses réalisations (déguisements, bricolages, montage de projets, extra jobs...) et dans son chemin de foi ;
- Je veille au paiement de la cotisation qui valide l'assurance Scouts et Guides de France et qui finance les activités de l'année (camp d'été non compris).

Parent de scout, je suis garant de la participation active de mon enfant

L'adhésion de son enfant aux Scouts et Guides de France s'inscrit dans un projet sur l'année, dont l'aboutissement est le camp. Ceci nécessite une présence systématique aux sorties pour une bonne intégration de l'enfant et une bonne cohésion du groupe. Les chefs et cheftaines sont toujours disponibles pour discuter en cas de problème, de même que les responsables de groupe. Plus spécifiquement, voici ce à quoi je m'engage en tant que parent:

- Je veille à l'assiduité et à la ponctualité de mon enfant et j'organise l'agenda de la famille en conséquence (les dates de réunions/weekend/camp sont, dans la mesure du possible, communiquées largement en avance pour faciliter l'organisation des devoirs ou autre des enfants);
- Je sensibilise mon enfant au fait que les messes font partie intégrante des réunions ;
- J'explique à mon enfant qu'il fait partie d'une équipe qui compte sur lui pour mener à bien les projets entrepris ;
- Je préviens à l'avance les chefs et cheftaines de ses absences ou de ses retards éventuels. Ces absences ou retards doivent être exceptionnels ;
- Je veille à ce que mon enfant ait bien sa tenue complète (chemise propre, foulard correctement roulé, pantalon beige) lorsqu'il participe aux activités ;
- Je m'engage à expliquer à mon enfant que les portables sont interdits pendant les temps d'activités, et accepte que les chefs le mettent de côté durant les réunions, week-ends...

Parent de scout, je participe à la vie du groupe

- Je suis la vie de l'unité où se trouve mon enfant en participant aux réunions de parents organisées par le groupe et aux temps forts de la vie scout de mon enfant ;
- A la mesure de mes possibilités :
 - je participe à la logistique du groupe: transports du matériel, transport des jeunes (en particulier pour les sorties proches de Paris et sachant que le coût des transports en car a très fortement augmenté), entretien du matériel, chargement/déchargement du matériel au début et en fin de weekend afin de soulager la maîtrise;
 - je propose des lieux de camp pour les weekends d'unité ou les week-ends de patrouille ;
 - je propose des extrajobs aux Pionniers et Caravelles (Rouges) et Compagnons (Verts) pour financer leur camp.

LE SCOUTISME SERA CE QUE NOUS EN FERONS TOUS ENSEMBLE